

Discipline : Géographie	Classe : 1 ère S
Thème : L'Europe des Etats et des régions	
Chapitre : II) La place de l'Union européenne sur le continent	
Objectifs : Comprendre comment le territoire européen s'est morcelé en 47 états.	
Notions : ensemble géopolitique, état, état-nation	
Problématique : Comment l'Europe s'est-elle structurée territorialement depuis le XIX ème siècle ?	
Documents : PAO : L'Europe des Etats : formation des territoires	
<p>Déroulement : 1) PAO p. 2 : Q1 : Que montre la comparaison des deux cartes ? [multiplication des états, émiettement du continent européen entre 47 états];</p> <p>2) PAO, p. 3 : Q2 : Quelles sont les deux conceptions de la nation que décrit le texte ? [race, langue <> culture, histoire, adhésion]; Q3 : De quels pays émanent-elles ? Que justifient-elles [France, Allemagne => annexion de l'Alsace]; PAO p. 4, 5 : Q4 : Quel est le résultat territorial de la Première Guerre mondiale. [création de nouveaux pays par éclatement des empires]</p> <p>3) PAO, p. 6 : Q5 : Territorialement, la II GM débouche-t-elle sur la création ou la disparition de nouveaux pays ? [disparition états baltes et déplacement des frontières et des populations];</p> <p>4) PAO, p. 7 : Q6 : Quels états succèdent à l'URSS ? [pays baltes, Ukraine, Biélorussie, Moldavie, Georgie, Azerbaïdjan, Arménie, ...] Ecriture du 1 jusqu'à territoire.</p> <p>4) PAO, p. 8 : Q7 : Décrire le document [photo sans date d'une manifestation d'un groupe politique qui demande l'indépendance pour la Flandre]; Q8: En quoi ce document illustre-t-il le processus d'émiettement politique de l'Europe ? [c'est une aspiration nationaliste à l'indépendance, cette aspiration est une cause majeure de la succession des guerres durant tout le XXe siècle en Europe]. Ecriture fin du 1.</p> <p>Etat : forme d'organisation politique et juridique d'une société ou d'un pays. Il est délimité par des frontières territoriales à l'intérieur desquelles ses lois s'appliquent et est constitué d'institutions (gouvernement) par lesquelles il exerce son autorité; la légitimité de cette autorité repose sur la souveraineté.</p> <p>Etat-nation : population partageant une même culture et histoire et qui vit sur un même territoire avec une organisation politique commune.</p> <p>Ensemble géopolitique : espace géographique dans lequel les relations politiques entre états, groupe d'états ou organisations sont étudiés en mettant en évidence l'importance des critères de la géographie.</p>	
<p>Trace écrite : L'Europe des Etats et des régions/ II) L'Europe des Etats et l'Union européenne/ Comment l'Europe s'est-elle structurée territorialement depuis le XIX ème siècle ?</p> <p>1) Un émiettement politique :</p> <p>En 1885, l'Europe comptait 20 états. Il y en a aujourd'hui 47. Cet émiettement est lié à l'histoire politique du continent et aux violents affrontements qui au cours du XXe siècle ont vu s'affronter des nations européennes soucieuses d'affirmer leur indépendance ou de conquérir des espaces. La fin du communisme et de l'URSS en 1991 a provoqué la création de nouveaux états (pays Baltes, Ukraine, ...).</p> <p>Aujourd'hui en Europe occidentale, l'organisation étatique dominante est l'Etat-nation qui associe un peuple et un territoire.</p> <p>Cependant les particularismes locaux restent fort, les revendications nationales et les mouvements séparatistes sont virulents à l'intérieur de certains états. En 1993, La Tchécoslovaquie s'est partagée en deux pays, la République tchèque et la Slovaquie. Une série de guerres dans les Balkans a fait éclater l'ex-Yougoslavie en cinq états. En 2007, la Belgique connaît une crise politique majeure, 60 % des flamands veulent l'autonomie de la Flandre ce qui signifierait la séparation d'avec les wallons (francophones) et la fin de la Belgique.</p>	

Discipline : Géographie	Classe : 1 ère S
Thème : L'Europe des Etats et des régions	
Chapitre : II) La place de l'Union européenne sur le continent	
Objectifs : Comprendre les fondements de la construction européenne et ses étapes.	
Notions : Union européenne, construction européenne	
Problématique : Quelle est la place de l'Union Européenne dans l'organisation géopolitique du continent ?	
Documents : 1) Déclaration de Robert Schuman (9 mai 1950); 2) Extrait de « L'action » (mai 1950); 3) Extrait du Figaro, 11 mai 1950; 4) PAO : La construction européenne;	
<p>Déroulement : 1) Lecture de l'extrait de la déclaration Schuman : Q1 : Que propose le gvt français ? A qui ? [confier à une autorité supérieure la gestion du charbon et de l'acier; à l'Allemagne et aux autres états européens]; Q2 : S'agit-il seulement de gérer le charbon ou y a-t-il un autre enjeu? [préserver la paix]; Q3 : A terme, quelle forme doit prendre le rapprochement des états européens ? [une fédération]; Ecriture 2) jusqu'à Europe.</p> <p>2) Lecture de la réaction de L. Marin : Q4 : Comment réagit ce député au Plan Schuman ? Quels arguments utilise-t-il ? [opposition => Ass_Nat n'a pas été consultée et histoire récente montre que l'on ne peut faire confiance à l'Allemagne];</p> <p>3) Lecture de l'article de R. Aron : Q5 : Pourquoi le Plan Schuman est-il en rupture ? [rompt avec la politique traditionnelle de la France]; Q6 : Comment R. Aron réagit-il au Plan Schuman ? [chance historique d'une coopération authentique]; Ecriture 2) jusqu'à mondiale.</p> <p>4) PAO : prise en note des grandes étapes de la construction européenne, traité de Rome 1957, Acte unique 1986, Traité de Maastricht 1992 (Union européenne) et des critères de Copenhague (1993).</p> <p>5) A faire à la maison, à partir de leur fiche sur les données européennes, élaboration d'une carte des élargissements successifs de l'UE => une couleur par année d'entrée dans l'UE et un figuré ponctuel pour les pays ayant adopté l'euro.</p> <p>6)</p> <p>Union européenne : union politique des états européens créée en 1992 et matérialisée par une citoyenneté européenne, une monnaie unique, une politique étrangère et une justice commune.</p>	
<p>Trace écrite : L'Europe des Etats et des régions/ II) La place de l'Union européenne sur le continent/ Comment l'Europe s'est-elle structurée territorialement depuis le XIX ème siècle ?</p> <p>2) La construction européenne dans l'organisation géopolitique du continent :</p> <p>En 1950, Robert Schuman, ministre français des affaires étrangères propose de lier les nations européennes par des intérêts communs en mettant en commun leur charbon et leur acier. Il espère ainsi fonder une paix durable et éviter une nouvelle guerre en Europe (voir doc. 1).</p> <p>Ce premier projet suscite beaucoup de réactions. Une opposition absolue (voir doc. 2), une adhésion prudente ou beaucoup d'espoirs dans l'avenir malgré les difficultés (voir doc. 3). En 1951, à Paris est créée la CECA (Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier) entre la France, l'Allemagne, le Bénélux et l'Italie. C'est le début de la construction européenne (association d'états européens pour constituer un ensemble politique et économique unique).</p> <p>Depuis cette date deux conceptions de la construction cohabitent : certains pays défendent la primauté de l'Etat national et limitent l'union à un accord économique de libre-échange; d'autres états soutiennent l'idée d'une Europe fédérale, supranationale, assez forte pour occuper une place à l'échelle mondiale.</p> <p>Etapes de la construction européenne + définition UE</p> <p>En 2008, l'UE compte 27 états membres et 502 M d'habitants (EU = 302 M) soit 68 % de la population du continent européen. Son PIB est de 9648 Mds d'euros (EU = 12150 Mds). Economiquement, l'UE est le second espace mondial par la production des richesses.</p>	

Doc. 1 : Déclaration de Robert Schuman, ministre français des affaires étrangères, le 9 mai 1950

« La paix mondiale ne saurait être sauvegardée sans des efforts créateurs à la mesure des dangers qui la menacent. La contribution qu'une Europe organisée et vivante peut apporter à la civilisation est indispensable au maintien des relations pacifiques. En se faisant depuis plus de 20 ans le champion d'une Europe unie, la France a toujours eu pour objet essentiel de servir la paix. L'Europe n'a pas été faite, nous avons eu la guerre.

L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble : elle se fera par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait. Le rassemblement des nations européennes exige que l'opposition séculaire de la France et de l'Allemagne soit éliminée : l'action entreprise doit toucher au premier chef la France et l'Allemagne.

Dans ce but, le Gouvernement français propose de porter immédiatement l'action sur un point limité mais décisif : *Le Gouvernement français propose de placer l'ensemble de la production franco-allemande de charbon et d'acier, sous une Haute Autorité commune, dans une organisation ouverte à la participation des autres pays d'Europe.*

La mise en commun des productions de charbon et d'acier assurera immédiatement l'établissement de bases communes de développement économique, première étape de la Fédération européenne, et changera le destin de ces régions longtemps vouées à la fabrication des armes dont elles ont été les plus constantes victimes. »

Doc. 2 : Réaction de Louis Marin, député de la Meurthe-et-Moselle, à l'annonce du « Plan Schuman » dans le journal socialiste « L'action » (mai 1950).

...
« Nous sommes théoriquement en République et en démocratie. L'Assemblée nationale a, constitutionnellement, plus de pouvoir et de souveraineté qu'aucune autre des Chambres françaises depuis 150 ans : jamais on ne s'en est mieux moqué ! Non seulement elle n'a rien su du projet – que M. Jean Monnet nous dit avoir préparé depuis longtemps – mais aucune de nos commissions n'en a rien su : pourtant, l'armée, la marine, l'air, le commerce, l'agriculture, le travail et autres s'apercevront vite qu'il aurait fallu les consulter.

....
On nous dit que le projet est très vague – ce qui est la vérité – et qu'il pourra être amélioré ; mais il a beaucoup plus de chance d'être empiré, parce qu'il prête aux combinaisons les plus variées ; parce que les Allemands sont particulièrement retors dans ce genre de négociations ; parce que nos alliés nous ont prouvé que, dans leur ignorance du Continent, ils soutiendraient – comme entre 1918 et 1940 – beaucoup plus l'Allemagne que nous.

Ce qui est, d'avance, certain, c'est que l'Allemagne va être considérée sur le même pied que les autres Etats ; son nazisme, ses crimes, ses massacres effroyables seront amnistiés ; comme elle le fait déjà, elle réarmera sans tarder ; sa reconstruction est, depuis 6 mois, accélérée et elle sera achevée beaucoup plus vite que la nôtre. »

Doc. 3 : « L'initiative française » par Raymond Aron, Le Figaro, 11 mai 1950

« L'idée d'un contrôle supra-national des industries lourdes de l'Europe occidentale n'est pas neuve. Elle traîne, depuis des années, dans tous les programmes et résolutions des comités ou congrès pour l'Europe unie. Elle se heurtait à l'opposition du gouvernement français, qui ne consentait pas que l'industrie française fût soumise au même contrôle que l'industrie lourde de la Ruhr, à l'opposition du gouvernement anglais, toujours soupçonneux à l'égard de tels projets, vastes et imprécis.

...
Ou la proposition française ne signifie rien ou elle signifie que, pour une fois, rompant avec sa tradition, le Quai d'Orsay prend les devants, ne s'accroche pas sur des positions condamnées et entend négocier directement avec les Allemands un statut acceptable pour tous et, de ce fait, susceptible de durer. Au lieu de prendre des précautions contre les périls d'hier, on regarde en avant. Dans les douze mois qui viennent, l'Allemagne de Bonn va retrouver progressivement sa souveraineté, l'occupation militaire sera maintenue, mais les hauts-commissaires deviendront des ambassadeurs. Le moment est donc venu de jeter les bases d'une coopération authentique entre les deux pays. Les industries lourdes du Benelux se joindront probablement de bon gré au combinat franco-allemand. L'adhésion des industries britanniques est autrement improbable. »

Discipline : Géographie	Classe : 1 ère S
Thème : L'Europe des Etats et des régions	
Chapitre : II) La place de l'Union européenne sur le continent	
Objectifs : Distinguer les problèmes que rencontre l'UE dans son élargissement territorial et dans son fonctionnement	
Notions : Institutions communautaires	
Problématique : Quelles sont les limites de la construction européenne ?	
Documents : 1) PAO : les limites de la construction européenne;	
<p>Déroulement : 1) PAO, p.2 : Observation de la carte de l'UE : Q1 : Par rapport aux limites continentales où en est l'UE ? [limites non atteintes] Q2 : Peut-on envisager l'élargissement de l'UE jusqu'aux limites du continent ? [oui mais respect des critères de Copenhague]</p> <p>2) PAO, p.3 : Q3 : Quelle objection fait-on à l'adhésion de la Turquie à l'UE ? [hors d'Europe] Q4 : Selon P. Clerc cette objection est-elle pertinente ? Que cache-t-elle ? [non, masque la peur du monde musulman économique, démographique, religieuse => choc des civilisations]; Ecriture du 3) a.</p> <p>3) PAO, p.4 : Q5 : Pourquoi l'élaboration d'une constitution européenne est-elle nécessaire ? [multiplication des domaines d'intervention et des pays membres rend le fonctionnement et la prise de décision difficile]</p> <p>4) PAO, p.5 : Q6 : Schéma de fonctionnement de l'UE : chaque élève complète son schéma en fonction du déroulement de la PAO. Ecriture du 3) b.</p> <p>5) PAO, p.6 : Q7 : Que prévoit le traité de Maastricht en 1992 pour la politique étrangère ? [indépendance et sécurité de l'UE, maintien de la paix dans le cadre de l'ONU];</p> <p>6) PAO, p.7 : Q8 : En 2003, les états membres de l'UE ont-ils une position commune vis-à-vis de l'intervention US en Irak ? [non, 5 états dont le France ont été contre, 16 pour et 6 neutres]; Q9 : La PESC est-elle respectée ? [non intervention sans accord de l'ONU]; Ecriture 3) c.</p>	
<p>Trace écrite : L'Europe des Etats et des régions/ II) La place de l'Union européenne sur le continent/ Comment l'Europe s'est-elle structurée territorialement depuis le XIX ème siècle ?</p> <p>3) Les limites de la construction européenne :</p> <p>La construction européenne a-t-elle une fin ? Le fonctionnement de l'UE a-t-il des limites ? La question des limites de la construction européenne peut se lire à plusieurs niveaux.</p> <p>a. L'élargissement territorial :</p> <p>Depuis 1957, l'UE a connu six élargissements de 6 à 27 pays. Aujourd'hui de nouveaux pays comme la Turquie ou la Croatie souhaitent adhérer. Pour la Croatie, l'adhésion ne pose pas de problèmes, par contre pour la Turquie de nombreux européens remettent en cause son appartenance à l'aire géographique et culturelle européenne. L'adhésion d'un pays où la population est musulmane est une étape difficile à concevoir mais également une occasion de renforcer la démocratie et les libertés dans ce pays.</p> <p>b. Les difficultés de fonctionnement :</p> <p>Conçues pour une union à six, les institutions européennes ont du mal à fonctionner avec 27 membres. La prise de décision est difficile (voir schéma) et les citoyens ont le sentiment d'un éloignement toujours plus important entre leur quotidien et l'Europe. Un traité constitutionnel signé en 2004 visait à simplifier le fonctionnement de l'UE tout en démocratisant son fonctionnement et en lui assurant une visibilité internationale. Il fut rejeté par référendum en 2005 en France et aux Pays-Bas.</p> <p>c. Le manque de cohésion politique :</p> <p>Malgré le traité de Maastricht qui, en 1992, crée l'Union européenne et la Politique étrangère et de sécurité commune (PESC), l'UE n'a pas les capacités militaires d'intervenir dans le maintien de la paix durant les conflits en ex-Yougoslavie dans les années 1990. En 1999, la Politique européenne de sécurité et de défense (PESD) permet la création d'une force de 60000 hommes qui intervient en Bosnie.</p> <p>Pourtant la guerre en Irak et les prises de position contradictoire des états membres de l'UE ont révélé les limites de la PESC et les difficultés de construire une politique étrangère commune.</p>	